

Budget Primitif 2026 - Allocution d'ouverture

Sophie Borderie, Présidente du Conseil départemental

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Chers internautes,

Nous voici donc réunis de nouveau deux semaines après notre Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), pour adopter notre Budget primitif 2026.

Je le rappelle d'emblée, cela ne vous a évidemment pas échappé, ce budget s'établit dans des conditions inédites.

- **Inédites tout d'abord** au regard du contexte national dont on aperçoit seulement l'épilogue, après la décision du Premier Ministre, lundi dernier, d'engager la responsabilité de son Gouvernement au titre de l'article 49.3 de notre Constitution. On nous avait promis une « rupture ». Force est de constater que, pour la quatrième année consécutive et en raison du blocage organisé des discussions, le Parlement ne votera pas le budget de l'État. La séquence budgétaire devrait se terminer, au mieux, début février, confirmant notre choix d'avancer le vote de notre propre budget.

Sur ce contexte national, soyez rassurés : les critiques et les réserves que j'ai exprimées à maintes reprises dans cet hémicycle n'ont pas varié.

Je continue de dénoncer ce mythe néolibéral et cette fable du ruissellement. Les derniers chiffres de l'INSEE, publiés en novembre 2025, confirment la hausse sidérante des inégalités : les 0,1 % de Français les plus aisés gagnent en moyenne 167 fois plus que le quart des foyers les plus modestes.

167 fois plus, rendez-vous compte.

Et les réformes menées par le Président n'ont fait qu'amplifier cet écart vertigineux.

Dans ce contexte, le rôle des collectivités territoriales — et celui des Départements en particulier — n'en est que plus essentiel pour maintenir la solidarité et la cohésion sociale.

Dans la confusion politique actuelle, dans ce tumulte que nous traversons, et sans commenter les 350 heures de débat parlementaire sur la loi de Finances, permettez-moi tout de même de revenir sur l'amendement porté par le Rassemblement National qui visait à supprimer, tout bonnement, près de 5 milliards d'euros de ressources pour nos collectivités.

5 milliards, chers collègues. Vous avez bien entendu.

Par cet amendement, le RN a montré son véritable visage : celui d'un parti qui méprise la démocratie locale et les élus de terrain ; celui d'un parti qui aspire, ni plus ni moins, à la fin de la décentralisation et à la mise sous tutelle des collectivités par l'État.

C'est un mépris sidérant pour les maires, pour les conseillers municipaux, pour tous ceux qui, chaque jour, font vivre l'action publique locale.

Sur le terrain, les élus le savent : la dotation globale de fonctionnement n'est pas accessoire, elle est indispensable. Indispensable pour assurer les services publics de proximité et investir dans l'économie locale.

Avec le RN, entre le discours et les actes, nous n'en sommes plus à une contradiction près. Ici, c'est sur la décentralisation mais j'aurais très bien pu prendre l'exemple de la crise agricole où les volte-face se multiplient.

- **Les conditions sont également inédites** car ce budget 2026 repose par conséquent sur des hypothèses que nous devons ajuster lors de notre première décision modificative. Nous devons notamment intégrer le résultat de l'exercice 2025, les restes à réaliser, et nous ne connaissons pas encore le niveau exact des contributions qui seront demandées aux collectivités.

Dans ce flou, j'observe toutefois que les Départements semblent faire l'objet d'une attention particulière, avec l'abondement initialement annoncé du Fonds de sauvegarde, auquel d'ailleurs notre collectivité serait éligible. Nous y serons naturellement très attentifs.

Une fois ce cadre posé, venons-en au budget qui vous est présenté aujourd'hui. Je remercie l'ensemble des élus pour le travail mené en commission, ainsi que les services pour leur mobilisation.

Ce budget est, une nouvelle fois, le fruit de choix politiques forts, dans la continuité des efforts sans précédent engagés en 2025. Et je le dis clairement : grâce à ces efforts, ce budget 2026 n'est pas un budget de renoncement ni de facilité.

Nos priorités peuvent certes différer selon les groupes politiques, mais c'est un budget cohérent qui vous est proposé, un budget pour les Lot-et-Garonnais, mais aussi pour nos associations et nos communes.

Il s'inscrit dans la trajectoire définie lors de notre Débat d'Orientations Budgétaires, avec trois objectifs majeurs :

- **Dégager une épargne brute suffisante** pour couvrir le remboursement de la dette et préserver un autofinancement minimal. Elle est estimée dans ce budget à 28,89 millions d'euros, contre 18,65 au BP 2025.
- **Maintenir un fonds de roulement** équivalent à 30 jours de charges courantes
- **Recourir à l'emprunt de façon prudente** pour éviter une charge insoutenable.

Cette stabilité se retrouve dans les principaux équilibres budgétaires, avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées, malgré des contraintes fortes, et qui s'élèvent à 407,6 M€.

La hausse des dépenses de personnel, comme vous le verrez, est contenue au GVT et à la hausse du taux de cotisation à la CNRACL, et nous maintenons le principe de non-crédation de postes.

Les dépenses sociales sont contenues à + 1,8 %, dans un contexte que chacun connaît, marqué par des besoins croissants et des contraintes lourdes.

A périmètre équivalent, hors expérimentation de la fusion des sections des Ehpad publics, de BP à BP, c'est ainsi une hausse globale contenue à 2,2 % qui est attendue.

Et ce sont ces efforts et cette maîtrise qui permettent de maintenir l'investissement à un niveau élevé, 69 M€, supérieur à celui de 2025, au service des communes, des routes, des collèges et de l'aménagement du territoire. Toutefois, ce niveau d'investissements reste en décalage avec les objectifs du PPI, qui constitue en quelque sorte notre feuille de route à moyen et long terme. Et, comme cela a été annoncé au DOB, je souhaite travailler dès le premier semestre à le réajuster.

Ce budget, je le vois comme un véritable pôle de stabilité, comme un îlot de résistance face aux menaces qui pèsent aujourd'hui sur les services publics.

Il nous permet à la fois de poursuivre nos politiques et de préserver notre ambition pour nos investissements au service du territoire.

Parmi ces politiques publiques, il y a évidemment le « **Prendre Soins** », à travers notamment le renforcement de l'aide à domicile, le développement des habitats inclusifs, notre soutien au logement social ou nos efforts en matière de démographie médicale. Nous y reviendrons tout au long des rapports.

Je souhaite toutefois m'arrêter un instant sur la protection de l'enfance, compétence majeure et obligatoire des Départements. Nous votons aujourd'hui notre nouveau schéma de prévention et de protection de l'enfance 2026–2030, qui répond notamment aux recommandations de la Chambre régionale des comptes concernant l'accompagnement des jeunes majeurs.

Sur ce sujet sensible, tout a été dit, tout a été écrit.

Je ne sais pas si l'État est « le parent le plus défaillant de France », pour reprendre la formule d'un dernier rapport parlementaire, mais il est évident qu'un changement de paradigme est indispensable.

Ce changement de paradigme, nous souhaitons l'impulser localement. Notre objectif, s'il est possible de le résumer, est de passer d'un système centré sur le placement en institutions à un ensemble d'actions préventives mettant les dispositifs d'accueil ouvert et les familles d'accueil au centre du jeu.

Il nous faut, collectivement, replacer le parcours de vie de l'enfant au cœur du système, développer autant que possible les solutions à caractère familial et toujours faire primer la sécurité de l'enfant.

C'est l'enjeu majeur que nous partageons avec l'ensemble de nos partenaires, au sein de cette « communauté d'action » que le Département a vocation à animer.

Vous le verrez, malgré les contraintes budgétaires, nous avons sanctuarisé les crédits affectés à cette politique, crédits qui ont augmenté de 44 % en 4 ans. Et nous assurerons avec exigence le suivi de ce schéma et de cette feuille de route.

Notre Vice-présidente Christine Gonzato-Roques y reviendra plus longuement dans son intervention.

Parmi les lignes de force de notre budget, j'ai parlé du « Prendre Soin ». Il y en a d'autres, sur lesquelles nous allons revenir et sur lesquelles, là aussi, nous allons tenir nos engagements.

L'égalité des chances continue de guider les politiques éducatives, avec le maintien des moyens consacrés aux collèges, à la restauration scolaire, au numérique éducatif et à l'enseignement supérieur.

Le Département poursuit également son action en faveur des mobilités et de la sécurité des déplacements, à travers l'entretien et la modernisation du réseau routier, le développement des mobilités douces et l'accompagnement des publics fragiles.

Rien qu'un chiffre pour illustrer cette ambition : notre budget maintenance a doublé en 4 ans passant de 10 M€ en 2022 à 20 M€ aujourd'hui, avec un objectif de 181 km de chaussées renouvelées en 2026.

La vitalité associative, culturelle et sportive, essentielle à la cohésion sociale, reste également soutenue, tout comme l'engagement citoyen et les politiques en faveur de l'égalité.

Enfin, ce Budget primitif 2026 affirme la volonté du Département de protéger et développer durablement le Lot-et-Garonne : accompagnement des communes, ingénierie territoriale, inclusion numérique, transition écologique, lutte contre la précarité énergétique et soutien à l'attractivité du territoire.

Sur ce dernier volet, nous avons il y a quelques mois dressé une évaluation complète des trois premières années d'existence du FACIL. Plusieurs pistes d'amélioration vous sont aujourd'hui proposées, avec de nouveaux critères pour davantage correspondre aux projets menés par les communes et EPCI.

Comme en 2023, il vous est proposé une nouvelle autorisation de programme de 9 M € sur la période 2026 – 2028. Autrement dit, malgré les contraintes budgétaires, nous parvenons à maintenir notre niveau d'engagement auprès des communes et intercommunalités du Lot-et-Garonne.

Voici pour les quelques mots d'introduction qui viennent rappeler notre vision pour le territoire et la cohérence de nos choix : continuer à assumer nos missions et tenir les

engagements pris devant les Lot-et-Garonnais pour garantir l'essentiel : la solidarité, l'investissement utile et la qualité du service public départemental.

Les décisions prises ces dernières années, et notamment en 2025, sont le socle de notre résilience actuelle et nous permettent de proposer un budget à la fois responsable et protecteur pour le Lot-et-Garonne et les Lot-et-Garonnais.

Je terminerai mon propos par vous rappeler quelques dates importantes.

La cérémonie des vœux conjoints avec M. le Préfet se tiendra le 27 janvier. Le lendemain soir, j'aurais plaisir à vous retrouver à la cérémonie des vœux aux Agents.

Et, tout au long de cette semaine, à partir de ce lundi, est organisée la 9^{ème} édition de la semaine du Miel avec de nombreux rendez-vous auxquels vous être bien sûr toutes et tous conviés.

Je vous remercie.